

Deux Bâlois élus présidents

Coupole » Eva Herzog a été élue présidente du Conseil des Etats alors qu'Eric Nussbaumer prend la tête du National.

Le nouveau Parlement a pris place lundi sous la Coupole fédérale. Peu après l'élection d'Eric Nussbaumer (PS/BL) comme président du National, le Conseil des Etats a porté à sa tête une autre socialiste bâloise, Eva Herzog.

La socialiste de 61 ans a été élue à l'unanimité des 44 bulletins valables. Elle mènera les débats durant quatre sessions. «Qu'est-ce que le peuple suisse

attend de nous maintenant que la campagne est terminée? Que nous nous mettions en travail, que nous œuvrions tous ensemble pour la Suisse, que nous nous attaquions aux problèmes dans toute leur complexité», a déclaré la Bâloise dans son discours, rappelant les quatre dernières années marquées par les crises.

Elle a ensuite évoqué les valeurs démocratiques qui sont sous pression et des sujets qui lui tiennent à cœur, comme la définition de la neutralité et les relations avec l'Union européenne.

Eric Nussbaumer, lui, tient à renforcer la confiance de la population dans les institutions politiques. Il plaide pour des débats constructifs et des solutions qui dépassent les frontières idéologiques. «Il est essentiel que la population accorde une grande confiance aux institutions politiques», a déclaré lundi le premier citoyen du pays. C'est une mission essentielle de la politique. Pour y parvenir, le Parlement se doit de trouver propositions constructives qui augmentent le degré de satisfaction générale dans la vie. » ATS

Condamné à 19 ans de prison

Meurtre d'une escort » Le Tribunal criminel de Genève a condamné un homme de 43 ans à 19 ans de prison pour l'assassinat d'une escort-girl de 34 ans, en 2019. Le corps avait été transporté dans une valise en France pour y être brûlé et enterré.

Avec l'aide d'un complice, l'homme voulait voler la prostituée. Après avoir été aveuglée avec du spray au poivre, l'escort-girl, qui résistait, a été ligotée avec des câbles électriques. Pour l'empêcher de crier, l'accusé lui avait attaché un coussin sur le visage, ce qui a provoqué le décès de la malheureuse. » ATS

Les stages découragent

Médecine » Trente-quatre pour cent des étudiants en médecine envisagent de tourner le dos à la profession de médecin après leurs premières expériences pratiques à l'hôpital.

L'intérêt pour la médecine reste auparavant constamment élevé pendant les études, révèle lundi la dernière enquête de l'Association Suisse des Etudiantes et Etudiants en Médecine, à laquelle ont participé quelque 2300 étudiants. Les étudiants choisissent ce cursus parce qu'ils souhaitent exercer une profession qui a du sens et est en contact direct avec les patients. Mais après le contact

intensif avec la réalité du métier pendant l'année d'études à option, seules 31% des personnes se sentent confirmées dans leur choix professionnel. En revanche, pour 34% des étudiants, l'année de stages conduit désormais les futurs médecins à envisager sérieusement de renoncer à leur projet professionnel. Ces doutes résultent principalement d'inquiétudes quant aux conditions de travail attendues.

Une tendance inquiétante compte tenu du nombre déjà élevé de jeunes qui quittent la profession et de la pénurie croissante de professionnels de la santé. » ATS

Dans un livre écrit durant sa mise sous protection, l'ex-procureur tessinois égratigne le pouvoir

Les quatre vérités de Dick Marty

« ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Politique » Peu de citoyens en Suisse ont été placés par la Police fédérale (Fedpol) sous le plus haut degré de protection, le degré 4 sur 5, en raison de menaces de mort. C'est pourtant l'expérience traumatisante qu'a vécue durant 16 mois Dick Marty. A partir de décembre 2020, l'ex-procureur du canton du Tessin, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats (plr) et rapporteur du Conseil de l'Europe était menacé de mort par des éléments radicaux des services de renseignement serbes. Une fois leur forfait accompli, ces derniers voulaient faire porter la responsabilité de l'assassinat au Gouvernement du Kosovo. Durant sa période de mise sous protection, Dick Marty a rédigé un ouvrage en italien, *Vérités irrévérencieuses. Réflexions d'un magistrat sous escorte*. Il vient de recevoir à Strasbourg le prix Pro Merito du Conseil de l'Europe.

Vous avez vécu à partir de la fin 2020 une expérience éprouvante en étant sous haute protection 24 heures sur 24. Comment avez-vous vécu seize mois quasiment entre quatre murs?

Dick Marty: Je connais plusieurs magistrats italiens qui vivent ainsi. Mais ils dirigent les enquêtes qui les concernent. Dans mon cas, ce qui a été particulièrement insupportable, c'est que j'étais l'objet de protection sans être clairement informé de ce qui me menaçait. Je savais que j'étais en danger à cause d'une enquête menée pour le Conseil de l'Europe en 2009-2010 sur un présumé trafic d'organes au Kosovo, sans plus.

Les autorités ont protégé la cible que je constituais, mais n'ont même pas fait le minimum syndical pour poursuivre les malfaiteurs. Vraisemblablement pour éviter de créer des remous diplomatiques, vu que des services étatiques étrangers étaient fortement soupçonnés d'être impliqués!

Pourquoi écrivez-vous que la démocratie en Suisse traverse sa crise la plus importante depuis le siècle dernier?

En Suisse, nous n'échappons pas à cette crise, même si les



Selon Dick Marty, les autorités suisses n'ont même pas fait le minimum syndical pour poursuivre ceux qui le menaçaient. Keystone

institutions fonctionnent encore bien. On voit que notre système politique affronte les problématiques urgentes avec du retard et sous la pression étrangère. Comme cela a été le cas pour les fonds en désérence, le secret bancaire, Swissair, UBS, Credit Suisse... En outre, le Conseil fédéral hésite de moins en moins à recourir à des droits

d'exception. Je trouve cela assez inquiétant.

Comment expliquer que le Conseil fédéral se soit arrogé des pouvoirs extraordinaires à autant de reprises?

On assiste à un déplacement du pouvoir vers l'exécutif, au détriment du législatif, et de plus en plus, du judiciaire. La démocrati-

ce, ce n'est pas que la séparation des pouvoirs, c'est aussi un équilibre délicat entre eux. Un peu partout, le système démocratique se dérègle en faveur du gouvernement, qui invoque de plus en plus le secret d'Etat et cache des informations au parlement et aux citoyens. Par exemple, en passant des contrats à hauteur de milliards

de francs pour des vaccins durant la pandémie, où aucune information sur le sujet n'a été rendue publique. Or, un des principes cardinaux de la démocratie est justement la transparence.

Pourquoi estimez-vous que le fédéralisme s'est révélé un échec lors de la pandémie?

Je veux être prudent dans mon jugement, c'est facile de juger a posteriori. Tout le monde a été pris par surprise. Même si on savait qu'un tel événement pouvait arriver: en 2012, la loi sur les épidémies avait été révisée, à la lumière de pandémies ayant sévi ailleurs. Avec notre arrogance occidentale, nous pensons que cela ne pouvait se produire qu'en Egypte ou en Chine, mais pas chez nous. Le Conseil fédéral a perdu du temps alors que des décisions rapides étaient nécessaires. A cause de la lourdeur de notre système politique, il n'y avait pas de ligne claire sur les responsabilités de chacun.

Vous soutenez qu'une réflexion sur le fédéralisme est nécessaire?

Oui. Depuis quelques décennies, nous voyons le pouvoir des cantons se déplacer vers le gouvernement central, sans que cela fasse l'objet d'une véritable réflexion. Il y a trop de petits cantons, qui ne sont pas en mesure d'assumer des situations de crise. Il y a un déséquilibre entre ce que peuvent faire, par exemple, le canton d'Uri et celui de Zurich. Cela représente un handicap pour le fédéralisme lorsque surviennent des crises, lesquelles risquent d'être toujours plus fréquentes. Je suis très attaché au fédéralisme, mais je crois qu'il faudrait des cantons plus grands avec davantage de moyens et de pouvoirs.

Comment jugez-vous la réaction de la Suisse face aux conflits en Ukraine et au Moyen-Orient?

Dans le cas de l'Ukraine, j'ai été choqué du fait que, lorsqu'on parlait de la neutralité suisse, on ne parlait que d'armes. L'Ukraine se dirige vers un état de guerre permanent. Les seuls grands vainqueurs sont les marchands d'armes, qui représentent de puissants lobbies. Le rôle de la Suisse devrait être humanitaire et se concentrer sur la médiation. La voix du Conseil fédéral est très faible. Ce qui se passe à Gaza est épouvantable. Si un autre pays qu'Israël était auteur de telles agressions, nous aurions réagi de façon beaucoup plus forte. Les voix qui demandent la paix sont inaudibles. »

» Verità irriverenti. Riflessioni di un magistrato sotto scorta (Ed. Casagrande, octobre 2023)

C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE LE RÉCIPIENDAIRE EST UN ÉLU OU ANCIEN ÉLU

La médaille Pro Merito reçue par Dick Marty à Strasbourg le 1^{er} décembre est la plus haute distinction du Conseil de l'Europe, principal organe de défense des droits de l'homme. C'est la première fois que le récipiendaire est un élu ou ancien élu de l'Assemblée nationale. «Ma première réaction a été de la refuser: pourquoi un prix lorsqu'on a fait simplement son devoir?» confie à La Liberté Dick Marty.

Finalement, il s'est laissé convaincre par un ami et a dédié sa médaille à l'équipe qui l'a entouré durant ses délicates enquêtes sur les prisons secrètes de la CIA et le trafic d'organes au Kosovo. «Ces collaborateurs sont devenus des amis: un est venu expressément de New York à Strasbourg pour repartir à la première heure dimanche». Le Tessinois n'oublie pas ses proches. «Je dédie aussi ces honneurs à ma famille.

Une famille que j'ai pu protéger des tempêtes et de mon activité politique, jusqu'à ce coup de téléphone du 18 décembre 2020, annonciateur des menaces de mort qui planaient sur moi et qui a bouleversé notre existence».

Malgré les honneurs, Dick Marty ne peut cacher une certaine amertume. «A cause du rapport que j'ai rédigé sur le trafic d'organes au Kosovo, j'ai été insulté par le premier ministre albanais et on m'a accusé dans différentes enceintes internationales d'avoir intentionnellement falsifié mon rapport bien que celui-ci ait été adopté à l'unanimité par la commission des questions juridiques et à une majorité écrasante en plénum. Aucune réaction officielle des institutions du Conseil de l'Europe et de la Suisse n'ont suivi ces déclarations.» PAS